

CIFRA

Société par actions simplifiée
au capital de 908 000 euros
Siège social : 4 Rue des Vaux Parés
35510 CESSON SEVIGNE
413 026 550 RCS RENNES
(la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 29 MAI 2026**

L'an deux mille vingt-six,
Le 29 mai,
A 9 heures,

Les associés de la Société CIFRA se sont réunis en Assemblée Générale Mixte, au siège social de la Société, sur convocation faite par le Président adressée à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur François TRAVERS, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 56 750 actions sur les 56 750 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- le rapport de gestion du Président,
- Le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire :

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 novembre 2025 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :

- Constatation du transfert du siège social et modification corrélative des statuts de la Société,

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire :

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Extrait [...]

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la Société situé « 4 Rue des Vaux Parés - 35510 CESSON SEVIGNE » au : « Millennial Park-Bât. C - 4C rue du Chêne Germain - 35510 CESSON SEVIGNE » et ce, à compter de ce jour.

En conséquence, l'Assemblée modifie l'article 4 des statuts de la Société de la manière suivante :

« ARTICLE 4. SIEGE

*Le siège de la Société est fixé : **Millennial Park-Bât. C - 4C rue du Chêne Germain - 35510 CESSON SEVIGNE.** »*

Le reste de l'article reste inchangé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de séance
M. François TRAVERS

Signé par :

François TRAVERS

D806942AAF85498...